



Direction de l'action scolaire

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

**Réflexions
et propositions d'actions
pour y faire face**

Mars 2010

L'école a toujours été un lieu d'expression de phénomènes de violence. Il serait utopique de vouloir le nier complètement, voire dangereux de croire à leurs disparitions au risque d'en banaliser les manifestations et d'en ignorer le développement.

Si nier l'expression de la violence quotidienne et ne retenir que la violence « faits divers » est tentant, est-ce une raison pour ne pas y faire face ? Non, bien sûr, mais encore faut-il définir des objectifs atteignables.

En d'autres termes, comment détourner les mécanismes de la violence sans l'utiliser à son tour, réprimer sans engendrer une surenchère ? Comment faire comprendre que la violence détruit la liberté ? Comment éviter les drames de la violence verbale ou physique ? Comment limiter les effets nocifs d'une Société, en quête de ses valeurs, sur le milieu scolaire et promouvoir une éducation républicaine ?

Nous appuierons notre propos et nos propositions sur la réalité de l'école privée juive, en distinguant les spécificités pour en dégager les éléments universels.

Nos réflexions et propositions d'actions se déclinent selon 4 grands axes :

- La lutte contre les intrusions dans l'établissement ;
- La violence entre élèves ;
- La violence entre jeunes et adultes ;
- Le vandalisme.

Patrick Petit-Ohayon

LA LUTTE CONTRE LES INTRUSIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Malheureusement, les écoles juives ont dans le domaine de la lutte anti-attentat, une expérience longue et riche.

Comme vous le savez, nous avons dû, ces dernières décennies, renforcer avec l'aide des Pouvoirs Publics, les systèmes de protections de nos bâtiments :

- **Des travaux de voiries** ont été effectués pour éviter le stationnement à l'abord de nos écoles et pour, dans certains cas, mettre en place des couloirs de dépose des enfants ;
- **Une surélévation des murs, des grilles et autres barrières** a été réalisée pour éviter les intrusions et les jets de projectiles ;
- **Des sas de sécurité** ont été installés pour contrôler les entrées des personnes, la plupart du temps, sans portique de sécurité, car les identités sont contrôlées de manière stricte, lorsqu'il s'agit de personnes étrangères à l'établissement. Lors des flux importants, le matin pour l'entrée des élèves, en plus du vigile sécurité-attentat sont présents, le CPE, des surveillants et parfois la Direction, susceptibles de reconnaître toute personne étrangère à l'établissement, les sas sont alors en mode ouvert ;
- **Des caméras de surveillance** ont été installées de part et d'autre des entrées et des abords pour une surveillance permanente. Cela nécessite, notamment, pendant les heures d'activités, la présence d'un gardien-agent de sécurité devant les écrans.

Tout ceci a permis à de multiples reprises, d'éviter le pire et de rassurer autant que faire se peut, les parents qui confient leurs enfants à une structure scolaire.

Il ne s'agit pas évidemment, de proposer à tout établissement public d'adopter ces dispositions, ce serait beaucoup trop coûteux et l'aveu d'un véritable échec de la société. Mais, ces éléments peuvent, cependant, nous permettre de réfléchir à différents concepts :

- Que l'école de la République soit ouverte à tous, cela va de soi. Mais en même temps, l'acte éducatif nécessite de la tranquillité, de s'isoler du tumulte de la rue et des enjeux de la société des adultes. La plupart des enseignants ferment la porte de leur classe, car cela facilite la concentration des élèves, cela signifie la fin de la récréation et le début de l'acte d'apprendre qui a besoin d'un peu d'intimité.
On ne peut s'exposer au regard des autres, au jugement des tiers en permanence, lorsque l'on prend le risque déstabilisateur que constitue tout apprentissage. L'école ne peut pas être ouverte à tout vent. Cela signifie que l'école est fermée en dehors des heures d'entrée et de sortie. Cette fermeture n'est bien sûr pas totale, mais simplement contrôlée. Chacun doit pouvoir rentrer lorsque le besoin se fait ressentir, mais pas n'importe comment, n'importe quand. Ce serait un manque de respect vis-à-vis de l'Institution essentielle de la société à laquelle on confie le bien le plus précieux que l'on ait, à savoir, nos enfants ;
- Bien sûr, les caméras de surveillance nécessitent un œil pour les voir. Mais peut-on vraiment en faire l'économie ? D'autant que cela permet également de surveiller le bâtiment en dehors du temps scolaire ;

- Le filtrage des entrées pose un autre problème : **celui du repérage des intrus.** Comment dans un collège ou un lycée de plusieurs milliers d'élèves, peut-on reconnaître celui qui ne fait pas partie de la structure ? La massification, si elle permet des économies, peut avoir des conséquences sur la gestion des flux de populations. Le repérage des intrus, lorsqu'il est effectué, pose le problème de l'obstruction à l'intrusion. Si le gardien est seul, que peut-il faire face à un individu déterminé ou un groupe agressif ? Là aussi, cela nécessite des moyens humains réels et une possibilité d'alerte d'urgence auprès du Commissariat le plus proche pour éviter l'irréparable. La présence de plusieurs adultes et l'existence d'un bouton d'alerte peuvent suffire à dissuader la plupart des personnes candidates à l'intrusion ;
- Pour ce faire, le gardien doit avoir un minimum de formation et de sensibilisation à son rôle et à sa mission. Dans le cas contraire, c'est un poste quasiment inutile ;
- L'intrusion d'armes blanches ou non, dans l'établissement, demande à être traitée à la source, à l'origine de la motivation de l'élève. La fouille des cartables, les portiques de sécurité et les détecteurs de métaux risquent de faire oublier la racine du mal.

LA VIOLENCE ENTRE ÉLÈVES

L'école juive, comme toutes les structures éducatives, est confrontée à des phénomènes de violence entre élèves : verbale, harcèlement, phénomènes de bandes, bagarres, etc.

- Le nombre, cependant, limité de ces manifestations, aux dires des Directeurs (nous n'avons pas de statistiques sur ces phénomènes) s'explique essentiellement par la taille de nos structures. En effet, seuls 23 % de nos établissements dépassent les 500 élèves. La cité scolaire, de la Maternelle au Lycée, la plus importante accueille environ 2 000 élèves ;
- **L'enseignement de valeurs morales et comportementales** vient, par ailleurs, tenter de limiter les agressions interpersonnelles. Cependant, on connaît bien les lenteurs de l'éducation et la vie dans nos écoles est loin d'être « *un long fleuve tranquille* ». C'est une vigilance de tous les instants.

Notre réflexion, en plein réexamen, se développe à l'heure actuelle, sur différents plans. C'est, selon les axes, développés ci-après, que dans notre réseau, nous envisageons dans les mois qui viennent, de faire des propositions aux responsables des établissements pour tenter d'endiguer les phénomènes en voie de développement ;

- Le rôle du Chef d'Établissement et sa préoccupation vis-à-vis des phénomènes de violence semble déterminante. S'il en fait une question éducative prioritaire, les choses sont prises en mains. Dans le cas contraire, la violence a tendance à être banalisée, voire à être cachée ou minimisée pour ne pas entacher l'image de l'établissement. **Une sensibilisation-formation peut lui permettre de prendre conscience de l'urgence à agir.**

Là encore, la taille de l'établissement est déterminante. Plus il est grand, plus sont nombreuses les manifestations de violence et plus on a tendance à regarder ailleurs, face à la masse et aux difficultés de tout gérer ;

- Le plus souvent, il appartient au CPE et au personnel de surveillance d'agir. La majorité des manifestations de violence entre élèves ont lieu hors de la classe, lors des interclasses, des récréations, de la cantine, etc. Lors de ces instants clés, ce sont les surveillants ou les Professeurs des Écoles dans l'élémentaire qui sont sur le terrain. Or, ni les uns, généralement des étudiants, ni les autres ne sont formés à la gestion de ces phénomènes de groupes. Au mieux, on évite les accidents, mais sous prétexte d'accorder un peu de liberté aux enfants ou aux adolescents, on ne voit rien de mal et l'on s'étonne ensuite des drames. Laisser le jeune apprendre à se sortir seul d'une situation de crise sociale nécessite d'avoir clairement en tête la distinction entre acte éducatif et acte dangereux dont nous devons assumer la responsabilité. Sans tomber dans une surveillance de type carcéral, il devient urgent d'apprendre à ceux qui ont en charge ces temps informels, à détecter les dérives, les pressions, les tentatives d'isolement d'un enfant, etc. Quand on est déjà dans l'action, l'intervention du surveillant arrive souvent trop tard. Dans chaque établissement un adulte devrait être chargé d'accompagner et d'anticiper les mouvements de foules ou de groupes.

Si pour les Professeurs des Écoles cela devrait être des modules de formation accessibles dans toutes les académies, il faudrait également prévoir un module de formation initiale pour ces surveillants, même à temps partiel ;

- L'enseignant, dans sa classe, doit également être à même de repérer un malaise et de le signaler au Professeur Principal, au CPE, au Psychologue scolaire ou au corps médical, lorsqu'il est présent dans la structure. Certains élèves sont connus pour adopter des comportements déviants. Pourquoi nier leur histoire personnelle ? Ne faudrait-il pas créer pour ces enfants **des cellules de crise d'accompagnement** à l'intérieur même de l'établissement pour tenter d'éviter les dérapages grâce à un suivi personnalisé et leur permettre de sortir de l'engrenage au moment où il s'installe ? L'école ne peut plus se réfugier dans sa mission d'instruction pour ne pas prendre à bras le corps sa mission éducative ;
- La violence n'est pas l'affaire de la surveillance ou de la direction : c'est l'affaire de tous. Pour cela, **des protocoles écrits doivent pouvoir être mis en œuvre**. Chacun doit pouvoir enclencher une procédure de prise en compte de la violence repérée. Il ne s'agit pas forcément de lancer une procédure de sanction. La sanction, si elle est nécessaire dans certains cas, n'est qu'une étape dans un processus de régulation qui doit commencer par du dialogue et de l'écoute ;
- La violence des jeunes est rarement gratuite : c'est la face visible d'une autre problématique de l'enfant agressé comme de l'agresseur. C'est cela qu'il faut à tout prix rechercher à traiter et pas uniquement, le symptôme par une punition, même proportionnée et/ou appropriée. L'escalade des sanctions peut entraîner l'escalade des violences et les actes désespérés. **La carence de communication est probablement le meilleur terreau pour l'émergence de la violence physique**. Il serait souhaitable de créer un pôle d'accueil et de libération de la parole. Une sorte de boîte à lettres de doléances dans chaque école. Ces paroles, ces plaintes anonymes permettraient d'informer la direction des dysfonctionnements et des souffrances ;
- **L'apprentissage des règles du vivre ensemble** ne peut être laissé qu'à la charge des parents et des familles. Cela fait clairement partie du rôle socialisateur de l'école. Pour se respecter les uns les autres, il faut que chacun puisse être estimé pour sa particularité, c'est-à-dire, pour ce qu'il peut apporter au groupe classe, en général. Chaque enfant, chaque jeune a sa zone de compétence. Même si certains enfants ont peu de compétences scolaires, des compétences non scolaires doivent pouvoir être mobilisées à certains moments, pour la mise en œuvre de projets de classe, afin que chacun puisse trouver la place qui lui revient dans le groupe. Les enseignants ont, ici, un rôle primordial, car il leur appartient de repérer cet apport spécifique et de le mettre en valeur, pour permettre l'instauration du respect mutuel, non seulement, sur une vision négative de la nuisance possible de l'autre, mais dans une vision positive de l'estime réciproque ;
- **Les rythmes scolaires, on le sait bien, sont générateurs de stress, de tensions, mais également, de violences**. Seul, un aménagement des emplois du temps laissant de la place à la pratique du sport ou des Arts Plastiques peut procurer une « soupape de sécurité » primordiale pour la gestion du trop plein d'énergie de certains. Par ailleurs cela permet une valorisation de certains élèves, moins intellectuels, et de faire l'expérience de l'entraide et de la complémentarité des acteurs dans un groupe social.

LA VIOLENCE ENTRE JEUNES ET ADULTES

Cette violence verticale s'entend dans les deux sens. On ne peut, en effet, totalement déconnecter la violence faite aux enseignants par des élèves, de la violence faite aux élèves par des professeurs.

L'une n'explique pas forcément l'autre, mais permet parfois de la comprendre. Il faut avoir conscience du caractère de jugement de la notation dans notre société. Une copie considérée comme nulle est souvent perçue par l'élève, comme un verdict : « *je suis nul !* ». On peut le déplorer ou le minimiser, mais on ne peut l'ignorer. Les exemples cités par Pierre Merle dans *L'élève humilié* sont saisissants, mais en même temps, tellement fréquents.

- **L'enseignant doit avant tout avoir conscience de sa position autoritaire** pour réguler l'impact qu'il peut avoir sur la psychologie de l'élève. Au-delà de la didactique des matières ou de la psychologie des apprentissages, il devient nécessaire, dans notre société de toutes les susceptibilités, d'apprendre aux enseignants à respecter l'être, la personnalité de l'apprenant. Sans cela, l'échec scolaire ou même seulement, la pression scolaire risque de signifier l'échec individuel de l'élève. La mauvaise note se transforme en insulte qui, pour certains, va justifier l'agression physique en retour. Même si ce dérapage est inexcusable et doit être sanctionné comme il se doit, il doit être compris dans sa logique interne, si l'on ne veut pas qu'il se reproduise.

Une valeur identique n'est pas donnée aux mêmes notions par les enseignants et les élèves. La compréhension de cette différence peut éviter bien des drames ;

- Il faut avoir conscience également du fait que la violence de l'un vis-à-vis de l'autre, peut être le résultat d'une peur du « parti » adverse. Peur de l'élève, peur de l'enseignant. Ici, plus que la formation, **c'est l'expérience de l'enseignant, sa « force tranquille » qui peut apaiser la relation**. Les élèves savent très bien, dans une spirale infernale, pousser à bout l'enseignant qui donne des signes de faiblesse. À l'inverse, l'élève tyrannisé peut s'avérer dangereux.

Un enseignant connaissant parfaitement son programme et sachant gérer une classe pourra mettre en œuvre des conditions de travail favorables. L'enseignant débutant a trop de défis à relever pour gérer une classe difficile. Il doit préparer, plus que d'autres, ses premiers cours, s'aguerrir à la gestion de groupes, maintenir le cap de sa progression, s'habituer à son nouveau rythme de travail, etc. Il a trop à faire en même temps pour se retrouver affecté dans une zone sensible. Trop d'ancienneté n'est pas souhaitable non plus, car on se rigidifie forcément avec l'âge, alors que pour des classes demandant une gestion intensive, il faut de la réactivité et une souplesse intellectuelle et pédagogique, permettant de faire face à des situations mouvantes.

Il semble évident que l'investissement dans des zones sensibles doit être encouragé par des avantages financiers ;

- **L'écoute des enseignants doit être développée** autant que faire se peut, afin de leur permettre d'éveiller leur vigilance et d'être en mesure de détecter, lorsque cela est possible, le mal être des élèves qui risquent de les mener, à échéance plus ou moins longue, vers un passage à l'acte.

- Bien évidemment, **l'enseignant ne doit pas être seul dans ce type de situation** qui ne peut se gérer qu'en équipe. Il doit être accompagné du CPE, du Psychologue scolaire et de l'équipe de Direction.
L'enfant en souffrance doit être approché pour désamorcer le risque de dérapage violent. Cette approche est faite d'écoute et de compréhension. Ce n'est pas la sanction qui est, ici, efficace, sauf cas extrême, mais la prise en considération de son mal être ;
- **La violence contre l'enseignant ne doit pas être confinée dans une approche personnelle.** Ce n'est pas forcément, l'enseignant en tant que personne, mais à travers lui, c'est souvent l'ensemble du système éducatif qui est visé. Pour certains jeunes, l'échec dans une matière signifie l'échec scolaire dans sa globalité et l'échec professionnel qui risque de l'accompagner. Que fait-on pour tenir compte des dispositions peu scolaires de certains ?
- Si la mise en avant de son originalité personnelle peut suffire pour sortir un enfant d'un rejet scolaire, pour lutter contre l'échec scolaire ancré, c'est insuffisant. Il faut alors, comme on commence à le faire, **revaloriser les « itinéraires bis » de la réussite professionnelle.** Or, bien souvent, les enseignants sur valorisent la réussite scolaire classique et pour motiver ceux qui sont à la traîne, les menacent de métiers manuels. Or, forcément, certains de leurs élèves seront orientés dans une filière qui leur semblera être une sanction sociale et personnelle. Il ne s'agit donc pas simplement de revaloriser les filières technologiques et professionnelles aux yeux des parents et des jeunes ; encore faut-il le faire aussi aux yeux des enseignants !

LE VANDALISME

La violence faite aux bâtiments n'est pas qu'anecdotique. Celle-ci est également en rapport avec les relations humaines. On s'attaque parfois, aux objets, aux murs avant de s'attaquer aux personnes. Par ailleurs, le mauvais état des bâtiments dégrade les relations humaines entre ceux qui les occupent. C'est pourquoi, il faut également, du côté des installations, faire face à la violence :

- **Les jeunes ont plus de retenue à détériorer ce qu'ils ont contribué à améliorer** ou à arranger que ce qui est le pur fruit de l'intervention des adultes.

Nous avons, ainsi, mené plusieurs expériences de ce type dans nos établissements, avec des fresques sur les murs des cours de récréation, avec des espaces verts des mêmes cours. Dans tous les cas, un respect s'instaure ;

- N'oublions pas que de telles activités sont également signifiantes du point de vue de la complémentarité entre personne, de la convivialité, du **vivre ensemble à travers le travailler ensemble.**

EN RÉSUMÉ

Pour synthétiser nos réflexions, retenons quelques mots clés :

< Écoutes :

- Des élèves ;
- Des enseignants ;
- Des difficultés à vivre.

< Respect :

- Des personnes ;
- Des spécificités.

< Valorisation :

- Des diversités pour renforcer la complémentarité.
- Des efforts positifs.

< Formations :

- Des directions ;
- Des enseignants.
- Des CPE ;
- Et des surveillants à la gestion de crise, à l'écoute, à la communication.

< Organisation :

- De procédures d'alertes ;
- De procédures d'écoutes ;
- De solidarités entre professionnels ;
- Des affectations ;
- De la protection des personnes et des bâtiments.

